

FEMMES ET VILLES INTERNATIONAL/
WOMEN IN CITIES INTERNATIONAL

États financiers

31 mars 2018

FEMMES ET VILLES INTERNATIONAL/
WOMEN IN CITIES INTERNATIONAL

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	4
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 8

Amstutz Inc.
Comptables Professionnels Agréés

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
FEMMES ET VILLES INTERNATIONAL/WOMEN IN CITIES INTERNATIONAL

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FEMMES ET VILLES INTERNATIONAL/WOMEN IN CITIES INTERNATIONAL qui comprennent le bilan au 31 mars 2018 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs - Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion - À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FEMMES ET VILLES INTERNATIONAL/WOMEN IN CITIES INTERNATIONAL au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Par R. Amstutz CPA auditeur, CA
Le 6 février 2019
Montréal, Québec
Lic: A105202

FEMMES ET VILLES INTERNATIONAL/
WOMEN IN CITIES INTERNATIONAL
BILAN
au 31 mars 2018

	<u>2 0 1 8</u>	<u>2 0 1 7</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	583 \$	3 869 \$
	<u>583 \$</u>	<u>3 869 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 3)	2 414 \$	2 414 \$
Prêt des administratrices, sans intérêt, ni modalités de remboursement	<u>11 684</u>	<u>9 270</u>
	<u>14 098</u>	<u>11 684</u>
ACTIFS NETS (DÉFICITAIRES)		
NON AFFECTÉS (DÉFICITAIRES)	<u>(13 515)</u>	<u>(7 815)</u>
	<u>(13 515)</u>	<u>(7 815)</u>
	<u>583 \$</u>	<u>3 869 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL

....., administratrice

....., administratrice

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FEMMES ET VILLES INTERNATIONAL/
WOMEN IN CITIES INTERNATIONAL
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2 0 1 8</u>	<u>2 0 1 7</u>
PRODUITS		
Autres subventions	24 341 \$	70 568 \$
Administration	<u>-</u>	<u>13 514</u>
	<u>24 341</u>	<u>84 082</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	19 288	26 456
Honoraires professionnels - audit	2 414	2 414
Honoraires professionnels	2 082	6 205
Télécommunications	1 723	1 778
Assurance	1 445	1 751
Administration	1 408	13 414
Déplacements	912	26 136
Entreposage	402	1 121
Frais bancaires	367	404
Équipements de bureau	-	818
Divers	<u>-</u>	<u>730</u>
	<u>30 041</u>	<u>81 327</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(5 700)	2 755
ACTIFS NETS (DÉFICITAIRES) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>(7 815)</u>	<u>(10 570)</u>
ACTIFS NETS (DÉFICITAIRES) À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(13 515) \$</u>	<u>(7 815) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FEMMES ET VILLES INTERNATIONAL/
 WOMEN IN CITIES INTERNATIONAL
 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2 0 1 8</u>	<u>2 0 1 7</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(5 700) \$	2 755 \$
 VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Taxes de vente à recevoir	-	323
Subventions à recevoir	-	15 000
Créditeurs et frais courus	-	(15 315)
Prêt des administratrices	2 414	750
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(3 286)	3 513
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE au début	3 869	356
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE à la fin	583 \$	3 869 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FEMMES ET VILLES INTERNATIONAL/
WOMEN IN CITIES INTERNATIONAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2018

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes le 27 juin 2003.

Femmes et Villes International vise la création et l'échange de connaissances au sujet de l'expérience des femmes et des filles en milieu urbain. FVI appui la participation des femmes, des filles et d'autres acteurs communautaires à l'ensemble du processus de développement urbain et de gouvernance.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds général rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Chaque fonds affecté présente les ressources qui lui sont apportées. Les revenus de placements tirés des ressources de chaque fonds sont présentés dans le fonds général, selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs des fonds.

Subventions reportées

Les subventions reportées représentent des subventions reçues ayant trait à l'année prochaine. Ces montants sont comptabilisés comme revenus lorsqu'ils sont gagnés.

Constatation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

FEMMES ET VILLES INTERNATIONAL/
WOMEN IN CITIES INTERNATIONAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements non affectés tirés de toutes les ressources sont constatés à titre de produits du fonds général.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et du prêt des administratrices.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et frais courus et son prêt des administratrices.